

Rencontres du droit de la consommation

Les rencontres de droit de la consommation ont pour ambition d'inscrire un dialogue entre la Cour de cassation, l'Université et les acteurs du monde de la consommation. Le droit de la consommation, objet de ces rencontres, renvoie tant au droit européen, que national de la consommation, et tant aux règles communes qu'aux règles spéciales en la matière.

Ce dialogue annuel se déclinera en une journée conçue en deux temps :

- La matinée sera consacrée à l'analyse de décisions rendues par la Cour de cassation, principalement lors de l'année précédant la rencontre, et sélectionnées de manière thématique. Cette observation prendra la forme de tables rondes associant des universitaires, des conseillers et avocats généraux de la Cour de cassation et des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Elle replacera le cas échéant les décisions dans le contexte du dialogue des juges instauré en droit de la consommation avec la Cour de justice de l'Union européenne. Un échange avec la salle permettra de confronter les analyses.
- L'après-midi sera consacrée à des études thématiques. Un premier volet confrontera la jurisprudence de la Cour de cassation aux enjeux liés à l'effectivité et l'efficacité du droit de la consommation. Ce regard croisé prendra la forme d'une table ronde associant des universitaires, des conseillers, des avocats généraux de la Cour de cassation et des acteurs du droit de la consommation. Un second volet abordera, dans une approche prospective, et selon l'actualité de la matière, les textes en cours, et l'évolution de l'environnement dans lequel s'inscrivent les litiges de consommation. Ces présentations seront menées par des universitaires et des acteurs du droit de la consommation.

La deuxième rencontre annuelle du droit de la consommation se déroulera le vendredi 26 septembre 2025

- La matinée abordera les décisions qui intéressent le droit commun et le droit spécial de la consommation.
- L'après-midi déclinera deux études thématiques. La première sera consacrée à l'effectivité des actions en justice des associations de consommateurs. La seconde abordera, dans une approche prospective, le droit de la consommation et la transition écologique.



COUR DE CASSATION

vendredi 26 septembre 2025
9h00 – 18h00

En Grand'chambre de la Cour de cassation

S'inscrire
en présentiel



Sous la direction scientifique de

Carole CHAMPALAUNE, *présidente de la première chambre civile*

Carole AUBERT DE VINCELLES, *professeure à CY Cergy Paris Université et directrice de la Chaire droit de la consommation*

Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD, *professeure à l'Université Paris Nanterre et co-directrice de la Chaire droit de la consommation*

- 9h00 Propos introductifs**
- **Carole CHAMPALAUNE**, présidente de la première chambre civile de la Cour de cassation

Panorama de jurisprudence sur le droit commun et le droit spécial de la consommation

9h20 Le droit commun de la consommation

Modératrice : **Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD**, professeure à l'Université Paris Nanterre

Intervenants :

- **Hugues ADIDA-CANAC**, Avocat général à la Cour de cassation
- **Carole AUBERT de VINCELLES**, professeure à CY Cergy Paris Université
- **Gaëï CHANTEPIE**, professeur à l'Université de Lille
- **Stéphanie KASS-DANO**, conseillère référendaire à la première chambre civile
- **Martin PLISSONNIER**, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre
- **Stéphanie ROBIN-RASCHEL**, conseillère référendaire à la première chambre civile
- **Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD**, professeure à l'Université Paris Nanterre
- **Sylvie TREARD**, conseillère à la première chambre civile

- ◇ Information
- ◇ Clauses abusives

11h00 Pause

11h15 Le droit spécial de la consommation

Modératrice : **Carole AUBERT de VINCELLES**, professeure à CY Cergy Paris Université

Intervenants :

- **Garance CATTALANO**, professeure à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis
- **Elisabeth WABLE**, conseillère à la première chambre civile
- **Nicolas MATHEY**, professeur à l'Université Paris Cité
- **Maître Julien OCCHIPINTI**, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

- ◇ Crédit affecté
- ◇ Prêt viager hypothécaire

12h45 Déjeuner libre

Etudes thématiques

Tables rondes

14h30 L'effectivité des actions en justice des associations de consommateurs

Introduction : **Carole CHAMPALAUNE**, présidente de la Première chambre civile

Modératrice : **Carole AUBERT de VINCELLES**, professeure à CY Cergy Paris Université

Intervenants :

- **François CARLIER**, président de la CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie)
- **Catherine DESCAMPS**, première vice-présidente, tribunal judiciaire de Paris
- **Martin PLISSONNIER**, maître de conférences à l'Université Paris Nanterre
- **Marie-Amandine STÉVENIN**, présidente de l'UFC-Que Choisir

16h15 Pause

16h30 Le droit de la consommation et la transition écologique

Introduction : **Dominique GUIHAL**, conseillère doyenne de la troisième section de la première chambre civile

Modératrice : **Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD**, professeure à l'Université Paris Nanterre

Intervenants :

- **François CARLIER**, président de la CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie)
- **Garance CATTALANO**, professeure à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis
- **Grégoire LERAY**, professeur à l'Université de Nice
- **Marie-Amandine STÉVENIN**, présidente de l'UFC-Que Choisir

18h00 Clôture de la journée